Liminaire CTL du 9 décembre

Monsieur le Président,

Comment ne pas commencer ce CTL, par, ce que vous avez vous-même appelé l'exemplarité du Jura. Exemplarité dont vous nous rebattez les oreilles jusqu'à plus soif.

Tout commence avec un article des DNA du 18/10/2019. Il relate les mésaventures d'un vieux Monsieur de 87 ans qui habite dans le dit département du Jura. Il n'a ni ordinateur ni téléphone portable et, n'ayant pas le permis de conduire, n'a pas non plus de voiture. Le Centre des Finances Publiques le plus proche de chez lui est distant de 35 km. Alors qu'il souhaite régler son impôt local par chèque, il s'est vu retourner son règlement… et invité à se présenter dans un Centre des Finances Publiques pour « accéder à un ordinateur en libre service ». Face à ce triste exemple de déshumanisation de notre administration, c'est le maire de sa commune qui viendra essayer de régler cette situation kafkaïenne. D'un côté, un exemple de l'investissement remarquable des édiles auprès de leurs concitoyen-nes et « en même temps » le désengagement inacceptable de l'État qui, pour une bonne part, les conduira à ne pas renouveler leurs mandats l'an prochain.

Des exemples, l'intersyndicale pourrait en citer par dizaines. Comme celui vécu par plusieurs personnes ici, de personnes âgées trouvant portes closes au SIP de Colmar. Croyant bien faire, nous leur avons conseillé de téléphoner avant de venir pour s'assurer des horaires. Quelle fut leur réponse ? « Mais on avait regardé sur internet avant de venir et ce n'était pas du tout les horaires indiqués ici ! » Exemple frappant du décalage entre vos belles paroles et la réalité !

Nous siégeons donc de nouveau aujourd'hui en solidarité avec « les personnes âgées, les jeunes paumés ou sans-emploi, les illétré-es numériques et les illétré-es tout court, les handicapé-es, les précaires, les habitants des zones blanches et ceux qui sont « dans le rouge », les ruraux éloignés et les vallées sacrifiées…».

Depuis plusieurs mois, des milliers de fonctionnaires ont manifesté leur opposition aux politiques destructrices du gouvernement. Le niveau de mobilisation demeure singulièrement élevé à Bercy, par des taux de grévistes significatifs et, tout particulièrement dans notre département.
Cela démontre l'attachement des personnels de cette direction à un service public de qualité, accessible à tous et assurant une pluralité de missions de grande technicité, à leur statut, à leurs droits et garanties, parmi lesquelles leur droit à pension qu'ils défendront bec et ongles.

Pourtant, cette direction subit depuis de trop nombreuses années :

• Des milliers de suppressions d'emplois ;
• Des efforts budgétaires parfois insupportables ;
• Des restructurations incessantes ;
• Une dégradation des conditions d'exercice des missions ;
• Une détérioration des conditions de travail ;
• Un recul significatif des droits et garanties de l'ensemble des personnels.

Depuis plusieurs mois, les agent.e.s de la DDFiP 68 attendent des informations concrètes sur la géographie revisitée, rebaptisée « nouveau réseau de proximité ». Ces informations ont été repoussées à plusieurs reprises. Cela place nombre d'agent.e.s dans une situation de stress concernant leur avenir.

A l'instar de ce qui va nous occuper aujourd'hui : le transfert du SIE de Ribeauvillé sur Colmar. Jusque début octobre, vous nous assuriez que rien ne se ferait en termes de restructurations avant septembre 2020. C'était promis, juré, craché ! Et patatras, quelques jours plus tard les agents du SIE de Ribeauvillé apprennent, subrepticement, par la voix de leur malheureux chef de service, qu'ils dégagent avec armes et bagages à Colmar le 2 janvier 2020 !!!

Les yeux dans les yeux, vous avez menti à la représentation syndicale, au personnel de la DDFIP et à certains membres de votre staff faisant ainsi preuve d'un mépris et d'un manque de respect flagrants.

Encore une fois, les agent.e.s de la DDFIP sont pris pour de vulgaires pions, ce qui augmente les risques psycho-sociaux, pourtant déjà trop présents, ainsi que le montre l'étude des DUERP et des PAP des différents services du Ministère.

Si nous siégeons aujourd'hui, c'est aussi pour soutenir et accompagner les agent-es de la DDFIP qui sont ignoré.es, voire méprisé.es, dont le sens et l'intérêt du travail sont détruits ou en cours de destruction, dont les conditions de travail se dégradent au fur et à mesure que leurs dirigeants sabotent leur avenir, qui n'ont aucune marque de reconnaissance de leur investissement et à qui on n'offre que « du sang et des larmes ».

Avons-nous besoin de rappeler que les restructurations incessantes, la surcharge de travail due aux suppressions d'emplois, les objectifs, le management parfois fort zélé (notamment dans le Haut-Rhin), dégradent de plus en plus nos conditions de travail ?

Comment peut-on penser que le pseudo « *dispositif d'accompagnement des agent.e.s adapté aux changements dans le mode d'organisation des services* » ainsi qu'une hypothétique « *prévention des risques professionnels dans le cadre des projets de réorganisation »,* soient des réponses suffisantes face à la détresse des collègues ? Nous ne sommes pas dupes, ce ne sont que des mots. Si votre intention était sincère vous présenteriez des projets travaillés et aboutis très en amont permettant à tous d'y voir clair ! La réalité est que vous déroulez un projet sans aucune considération humaine ; ce n'est pas que la réorganisation, en tant que telle, qui stresse les agents, mais surtout votre absence de préparation et de communication avant son exécution.

La réorganisation du réseau au 01/01/2020 complète d'autres mesures décidées nationalement et qui visent, toutes ou presque, et sous divers angles d'attaques à concentrer les missions et donc les structures.

Dans le contexte d'évolutions importantes et permanentes que connaissent les agentes et agents du ministère des finances, de remise en cause des services publics, ces projets doivent mieux prendre en compte les conséquences sur leurs conditions de travail et la santé au travail, et mieux les y associer.

Et là aussi, tout est à faire ! La représentation syndicale au CHS a voté unanimement contre le projet de Ribeauvillé, laissant bien mal augurer des restructurations à venir. La prévention des risques professionnels nécessite une association du CHSCT, réelle, sincère, le plus en amont possible de la réalisation d'un projet.

Afin de constituer un support d'échange et de partage d'informations, l'élaboration d'un dossier de présentation du projet doit être engagée par le président du CHSCT, le plus en amont de la mise en œuvre du projet.

Ces projets de fusion et réorganisation, de par leur absence totale de visibilité, et le fait qu'ils se répètent d'années en années sur tous les sites, constituent une source d'insécurité professionnelle croissante, et une source de démotivation. Depuis plus de 10 ans les agents subissent réformes après réforme à un rythme effréné !

Les agents considèrent les projets de fusion avec une grande anxiété. Le contexte global à la DGFiP et des politiques publiques menées par les gouvernements successifs accroît cette perception anxiogène de subir un parcours professionnel sans pouvoir en être l'acteur.
Les restructurations constantes à la DGFiP depuis plusieurs années, qui se traduisent par de fortes réductions d'effectif, et la décision de ne pas remplacer les départs en retraite, nourrissent légitimement les inquiétudes des agents.

Enfin, les perspectives de reclassements au sein des services de la DGFiP se restreignent, alors même que les suppressions de poste de travail continuent. Les règles de mutation et les garanties de gestion sont non seulement sacrifiées au profit d'intérêts financiers mais en plus elles sont au mieux fluctuantes au pire inconnues pour le prochain mouvement. Ceci renforce encore les inquiétudes, et empêche les agents de se projeter dans des perspectives lisibles.

Nous siégeons aussi aujourd'hui pour dénoncer vos projets catastrophiques pour « les maires et secrétaires de mairies qui n'ont ni service comptable ni service juridique, les établissements publics qui se débattent pour assurer leur survie au service des populations, les personnels de toutes ces institutions dont la plupart souffrent déjà de leur propre situation professionnelle, pour les élus des territoires éloignés des métropoles, pour ces villages de nos vallées oubliés... ». Vous leur vendez de la poudre de perlimpinpin (MFS, accueil de proximité, permanences...) mais vous reconnaissez en instance « hors PV » sic ! que la DDFIP ne sera présente qu'à la condition d'être rentable budgétairement ; pas question de déplacer un agent pour 3 pelés et 2 tondus.

Nous continuons à nous battre dans le fol espoir que vous entendiez au moins une parcelle de que vous nous disons et répétons ! Mais, nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous ne nous voilons pas la face. Jusqu'à présent, vous n'avez rien écouté de ce que nous vous avons dit que ce soit sur la « Géographie Revisitée », sur l'Accueil des usagers, sur nos problématiques métiers, sur la politique budgétaire…

Vous avancez tel un bulldozer survitaminé sans tenir compte de l'avis des autres, sans aucun sens de l'humain, sans penser aux conséquences ! Conséquences que de toute façon vous ne gérerez pas vu la cadence de votre avancement de carrière.